

## *Convention collective, Exposition collective*

Paul Kawczak

---

Number 259, Winter 2017

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/84986ac>

[See table of contents](#)

---

### Publisher(s)

Spirale magazine culturel inc.

### ISSN

0225-9044 (print)

1923-3213 (digital)

[Explore this journal](#)

---

### Cite this review

Kawczak, P. (2017). Review of [*Convention collective, Exposition collective*]. *Spirale*, (259), 54–57.



Simon-Pier Lemelin  
*L'imprimé déprimé*, 2016  
Impression numérique, bois, canne à mouche, mouche  
240 x 50 x 160 cm  
Photo : Patrick Simard pour le centre Bang

# Matière et institutions : cohésion de l'art saguenéen

Par Paul Kawczak,  
collaboration spéciale de la revue Zone Occupée

## CONVENTION COLLECTIVE Exposition collective \*

À l'été 2016, le centre d'art actuel Bang a réuni, sous le titre *Convention collective*, les créations de 21 artistes de Saguenay. Le principe de l'exposition était simple : chaque artiste invité devait présenter une œuvre de son choix. Celle-ci devait être récente, témoignant de l'actualité de son travail ; le centre s'occupait de la mise en espace. Selon Bang, *Convention collective* se présentait comme « un témoignage, une photographie des pratiques artistiques actuelles à Ville de Saguenay au XXI<sup>e</sup> siècle ». De prime abord, cette photo est moins la mise en scène d'une cohésion artistique que le cliché incertain d'un regroupement de pratiques artistiques. L'équipe de Bang a fait le choix de ne pas établir de principe spécifique présidant au choix des artistes afin d'orienter *Convention collective* vers l'ouverture d'un questionnement, l'exposition se concluant sur une table ronde où la question suivante était débattue : « Y a-t-il, dans l'exposition *Convention collective*, une convention, implicite ou explicite, fédérant les artistes et/ou les œuvres présentés ? »

C'est, en quelque sorte, le pari d'un commissariat *a posteriori*, celui de la libre réunion d'œuvres dans l'in-

certitude d'un surgissement de sens, expérience éclairante mais également risquée pour un centre qui, depuis sa création en 2013, met de l'avant son engagement régional. Et si rien ne surgissait ? Or, l'intérêt de *Convention collective* réside précisément en ce que s'y dessinent à la fois les lignes d'une cohésion artistique saguenéenne et les tensions qui la menacent, fragilisant l'idée de communauté artistique régionale tout en révélant l'importance des institutions locales dans l'existence particulière de la communauté saguenéenne. Quelle cohésion artistique implique le mot « art » dès lors qu'un centre d'art actuel situé en région choisit de s'investir dans des « pratiques régionales » ? Ainsi aurait pu être également formulée la question concluant *Convention collective*.

### Insistance organique

Si Bang n'a pas adopté de principe directeur dans l'élaboration de *Convention collective*, l'exposition n'en a pas moins bénéficié d'une mise en espace révélant, en amont de l'expérimentation que constitue l'exposition, les hypothèses du centre quant à ses résultats. Cette mise en espace est la construction de Bang, mais plus précisément de Claudia Néron, membre du comité exécutif





du centre. Ce qui marque l'organisation de l'exposition, c'est la façon dont est constamment équilibrée la matérialité organique à l'aide d'une certaine propension de l'image à abstraire le réel en l'arrachant à sa présence immédiate. Un exemple marquant de ce principe est la façon dont les œuvres à la corporalité exacerbée proposées par Cindy Dumais et Nélanne Racine – sculpture *gore* faite de matières fluides et moulages informes du corps humain – répondent aux photographies de Nicolas Lévesque, lesquelles présentent en très grand format les images décomposées de corps affaiblis ou mutilés, dans la plus grande des salles de l'exposition. D'une part, donc, une matérialité brute inscrite dans l'espace; de l'autre, la surface lisse de l'image – chacune des œuvres abordant de même le mystère des corps déconstruits. Autre exemple de ce dialogue entre la matière et sa représentation : le côtoiement de la série photographique à l'esthétique pop épurée, œuvre de Stéphanie Requin Tremblay, et des sculptures en fleurs artificielles – organique artificiel – de Magali Baribeau-Marchand et Sara Létourneau, sculptures qui trouvent leur équilibre dans une certaine féminité juvénile.

Ces dialogues dessinent un profil esthétique commun à différentes œuvres, celui d'une certaine insistance organique, abordée de front par la matière ou indirectement par le biais de l'image. Plusieurs œuvres intègrent l'équilibre révélé par leur mise en espace. C'est particulièrement le cas de la photographie d'un visage aux chairs grêlées du motif d'un objet inconnu, réalisée par Mariane Tremblay ; des peintures hyper-réalistes de Julien Boily, qui tente de représenter de la manière la plus lisse possible différentes sphères matérielles, l'une d'elles granuleuse et l'autre comme faite de cuir ; de la vidéo-performance de Carl Bouchard, dans laquelle un corps nu risque, à la manière d'un lanceur de couteaux, de mutiler un poisson rouge avec des aiguilles à tricoter ; d'un dessin à la mine de plomb fait par Sonia Boudreau,

## L'intérêt de *Convention collective* réside précisément en ce que s'y dessinent à la fois les lignes d'une cohésion artistique saguenéenne et les tensions qui la menacent

et représentant une main soyeuse et blanche dont les doigts deviennent des coraux ou d'autres créatures marines informes et froissées ; ou encore d'un autre dessin, cette fois numérique, de Laurie Girard, dans lequel les enchevêtrements évoquent la prolifération rhizomatique du vivant. D'autres œuvres insistent directement sur la matérialité de ce vivant, comme celles, sculpturales ou installatives, de Cindy Dumais, de Nélanne Racine, de Magali Baribeau-Marchand et de Sara Létourneau, ou encore la construction de Charlie Lescaut, qui prolonge le travail du textile par de la matière végétale.

### La région comme utopie ?

Cette insistance sur l'organique est cernée et contrôlée, comme nous l'évoquions précédemment, par la mise en espace de l'exposition. Or, il y a quelque chose d'utopique dans l'organisation spatiale de *Convention collective* : non pas au sens naïf d'une rêverie impossible, mais d'une recherche de lieux à géométrie parfaite. Les œuvres trouvent entre elles un équilibre : la sculpture au sol compense l'œuvre murale et inversement, celles-ci étant relativement équidistantes les unes par rapport aux autres. Cette mise en espace d'œuvres disparates n'implique pas forcément une telle disposition organisée. On peut penser, en guise de contre-exemple, à *La Pyramide*, de l'artiste Samuel Roy-Bois, exposée à l'Œil de Poisson en 2015. En invitant tour à tour deux artistes nord-américains à nommer deux œuvres de deux autres artistes, qui à leur tour devaient nommer deux œuvres, et ainsi de suite, cet artiste a réuni 175 œuvres en une organisation complexe – privilégiant une installation en

hauteur, au-dessus du public, et rapprochant les œuvres les unes des autres, certaines en cachant d'autres – qui exprime la perte de maîtrise devant la réalité de la production d'une communauté artistique, afin d'en interroger les fondements et les principes de cohésion.

Bang a privilégié, au contraire, une certaine harmonie utopique dans sa mise en espace, évoquant l'idée d'une lisibilité possible de l'art régional. Comme si les 21 œuvres pouvaient encore être observées et rationalisées dans une seule perspective utopique – mot renvoyant étymologiquement au *non-lieu*, représentation d'une réalité idéale et sans défaut. La création actuelle au Saguenay, telle qu'exposée dans *Convention collective*, veut être *mise en vue*, *mise en pensée*, abstraite dans les lieux irréels du discours. Comme si de l'existence d'un tel *non-lieu* utopique, non-lieu de la construction discursive et rationnelle qui classe, oppose et équilibre des affinités esthétiques, dépendait la construction d'une communauté artistique. *Convention collective*, en ce sens, pose la question de l'espace essentiel dévolu à une communauté artistique régionale. La constitution de cet espace aurait comme principe l'émergence que le caractère régional des œuvres permettrait de convoquer à la manière d'un rituel.

On touche ainsi à l'un des enjeux premiers de cette exposition, le questionnement des *a priori* qui fondent la cohésion d'une culture régionale, enjeu d'autant plus crucial que certaines œuvres résistent à la mise en espace effectuée, tranchant ainsi avec l'équilibre qui structure l'exposition. Certaines, comme celles de



Magali Baribeau-Marchand et Sara Létourneau  
*L'arbre*, 2016  
 Bois, fil à coudre, mécanisme de boîte à musique,  
 matériaux mixtes. 30 x 120 x 30 cm  
 Photo : Patrick Simard pour le centre Bang

Paolo Almario, de Mathieu Tardif et de Martin Lavertu, constituant certes une minorité, témoignent d'autres préoccupations artistiques, tournées vers le numérique et la machine. Par ailleurs, un artiste franc-tireur comme François-Mathieu Hotte - présentant une installation hypnotique qui répète et déconstruit le mot « abracadabra » - agit ici comme un grain de sable dans les rouages de l'harmonie utopique.

### Réalité institutionnelle

Après avoir interrogé les œuvres en elles-mêmes, on peut se demander si un élément unificateur de l'art saguenéen pourrait être trouvé hors d'elles. Serait-il possible, par exemple, que cette insistance organique, certes limitée mais tout de même existante, trouve un écho dans la réalité de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean ? Plusieurs exemples nous invitent à le penser : les dessins de Patrice Duchesne sont devenus de la chair meurtrie à force d'avoir été soumis aux marées du Saguenay, le travail de Simon-Pier Lemelin s'inspire directement de la réalité matérielle de la pêche et de la chasse, et l'inspiration de Mariane Tremblay provient d'un intérêt pour les traditionnelles techniques de tissage. Malgré ces exemples, il reste difficile d'évaluer la part du territoire naturel et culturel commun dans *Convention collective*. Celle du territoire institutionnel

est bien plus évidente, cependant. Presque l'entièreté des artistes exposés sont des diplômés ou de futurs diplômés de l'UOAC. Le dénominateur commun de ces œuvres est donc bien à chercher hors d'elles, du côté des artistes. Les biographies de ces derniers révèlent l'importance des institutions artistiques au Saguenay : Cindy Dumais, François-Mathieu Hotte, Nélanne Racine et Charlie Lescault sont membres du conseil d'administration de Bang ; Cindy Dumais encore, Bruno Marceau et Sonia Boudreau enseignent au Cégep de Chicoutimi ; Carl Bouchard et Patrice Duchesne sont membres du centre Le Lobe, pour lequel Stéfanie Requin Tremblay est actuellement commissaire ; Martin Lavertu dirige les ateliers TouTTout ; Mathieu Valade est professeur à l'UOAC. La cohérence de la communauté artistique saguenéenne serait-elle, avant toute chose, celle de sa vie institutionnelle ? Par le choix des artistes ayant participé à *Convention collective*, Bang affirme qu'il existe une interdépendance indéniable entre la vivacité de la communauté artistique et la présence de lieux d'enseignement, de production et de diffusion des arts. Avec cette exposition, l'institution qu'est Bang réaffirme sa pertinence et sa nécessité. L'exposition acquiert ainsi une couleur politique - au sens de vie publique - en ce qu'elle souligne l'existence d'un modèle socioculturel saguenéen. Si *Convention collective* est une pho-

tographie, ainsi que le suggère le centre Bang, elle est une prise de vue organisée, privilégiant une mise en espace qui sous-entend l'existence - faudrait-il dire l'évidence ? - d'une cohésion artistique. Toutefois, l'organisation de l'exposition a pris le risque de révéler que les œuvres ne communiquent pas, ne résonnent pas les unes avec les autres. Selon nous, ce risque démontre l'importance de l'apparition d'un motif commun aux créations qui y sont présentées. Or, l'intérêt de l'exposition aurait peut-être été moindre si celle-ci n'avait pas également permis, par la révélation de certaines de ses limites - risque que comportait son principe de « commissariat *a posteriori* » - la remise en question de ses propres présupposés concernant l'harmonie artistique régionale. *Convention collective* autorise ainsi une réflexion à propos non seulement de l'art régional, mais de l'idée d'art régional, avec, en toile de fond, le décor des institutions artistiques locales, dont Bang fait partie. ■

\* *CONVENTION COLLECTIVE*. Exposition collective. Avec des œuvres de Paolo Almario, Magali Baribeau-Marchand, Julien Boily, Carl Bouchard, Sonia Boudreau, Patrice Duchesne, Cindy Dumais, Laurie Girard, François-Mathieu Hotte, Martin Lavertu, Simon-Pier Lemelin, Charlie Lescault, Sara Létourneau, Nicolas Lévesque, Bruno Marceau, Pascal Picard, Nélanne Perron Racine, Stéfanie Requin Tremblay, Mathieu Tardif, Mariane Tremblay et Mathieu Valade. Présentée au centre Bang, à Saguenay, du 16 juin au 20 août 2016.